



Demande de renouvellement d'un visa de circulation

Le renouvellement d'un visa de circulation s'applique seulement aux demandeurs qui ont déjà obtenu auparavant un visa de circulation délivré par les autorités françaises et souhaitent le renouveler. Les enfants figurant sur le passeport de leur parent ne peuvent prétendre à l'obtention d'un visa de circulation, pour ce faire ils doivent posséder un passeport individuel établi à leur nom.

Le visa de circulation délivré par la France ne peut être renouvelé qu'au plus tôt 3 mois avant l'expiration du visa de circulation actuels et un an après son expiration.

Cette procédure ne s'applique pas aux visas de circulation apposés sur un passeport officiel (diplomatique, de service ou spécial).

Documents à fournir pour le renouvellement d'un visa de circulation.

Tourisme	<ul style="list-style-type: none">• Zone Consulaire de Pékin• Zone Consulaire de Wuhan/Chengdu/Shenyang/Guangzhou
Visite Familiale, Amicale ou Privée	<ul style="list-style-type: none">• Zone Consulaire de Pékin• Zone Consulaire de Wuhan/Chengdu/Shenyang/Guangzhou
Visa d'Affaires	<ul style="list-style-type: none">• Zone Consulaire de Pékin• Zone Consulaire de Wuhan/Chengdu/Shenyang/Guangzhou
Court séjour - Ascendant non-dépendant d'un citoyen français ou de son conjoint	<ul style="list-style-type: none">• Zone Consulaire de Pékin• Zone Consulaire de Wuhan/Chengdu/Shenyang/Guangzhou
Court séjour - Ascendant dépendant d'un citoyen français ou de son conjoint	<ul style="list-style-type: none">• Zone Consulaire de Pékin• Zone Consulaire de Wuhan/Chengdu/Shenyang/Guangzhou
Court séjour - Mineur étranger de l'épouse d'un citoyen français	<ul style="list-style-type: none">• Zone Consulaire de Pékin• Zone Consulaire de Wuhan/Chengdu/Shenyang/Guangzhou
Court séjour - Parent d'un enfant français	<ul style="list-style-type: none">• Zone Consulaire de Pékin• Zone Consulaire de Wuhan/Chengdu/Shenyang/Guangzhou